

Intervention de l'union syndicale SOLIDAIRES lors du rassemblement devant l'Assemblée Nationale, le 31 juillet 2007.

L'union syndicale SOLIDAIRES est bien sûr partie prenante de ce rassemblement, qui est une **première étape dans la lutte contre ce projet de loi anti-grève.**

Projet de loi anti-grève et anti-syndical, car c'est bien de cela dont il s'agit, absolument pas de répondre aux besoins des usagers. C'est logique de la part d'un gouvernement dont le souci principal est de répondre aux exigences des patrons.

L'union syndicale SOLIDAIRES appelle à agir le plus unitairement possible, pour faire respecter nos droits de salarié-e-s. Et le droit de grève en fait partie, parmi les plus importants, c'est un outil de résistance collective !

C'est par la grève que des générations de travailleuses et de travailleurs ont obtenu des acquis sociaux ... c'est pour cela que le patronat et son gouvernement s'y attaquent.

Ce n'est pas nouveau ! Le droit de grève n'est pas un cadeau des patrons et des gouvernements : **c'est un acquis arraché par celles et ceux qui ont fait des grèves ... lorsque ce n'était pas légal de le faire !**

Aujourd'hui devant l'Assemblée Nationale, mais aussi devant les préfectures dans toute la France, nous disons notre opposition à cette loi réactionnaire.

Le gouvernement veut affaiblir les secteurs où il craint le plus de résistance, pour pouvoir s'en prendre ensuite à tous les salarié-e-s, du public et du privé : régime de retraite, franchise médicale, ... les projets antisociaux se cachent derrière cette loi antigrève !

A la SNCF, la RATP, dans les transports urbains de toutes les villes, et aussi dans tous les services publics, nous voulons non pas l'annonce démagogique d'un service minimum lors des grèves, mais un service maximum tout au long de l'année et sur tout le territoire.

- ⇒ Les trains, les métros, les bus supprimés, bondés, en retard, en mauvais état,
- ⇒ les gares, stations et lignes fermées ou sans personnel,
- ⇒ c'est cela qu'il faut revoir pour un meilleur service aux usagers !

L'unité syndicale qui prévaut aujourd'hui doit se poursuivre. Malgré les prétentions des députés réactionnaires, comme l'an dernier pour le C.P.E., nous mettrons en échec une loi illégitime !

Téléphone : 01 58 39 30 20 Télécopie : 01 43 67 62 14	contact@solidaires.org	www.solidaires.org
--	-------------------------------	---------------------------